

Projet d'aménagement du secteur de La Gaudinière

BARBATRE

A. Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

5. Appréciation sommaire des dépenses

Appréciation sommaire des dépenses

La réalisation du projet d'Aménagement du secteur de La Gaudinière implique deux postes de dépenses principaux :

- l'acquisition des terrains nécessaires d'une part,
- les travaux d'aménagement indispensables à la concrétisation de l'opération d'autre part.

Ces postes dans leur globalité, et en l'état actuel des connaissances, ont pu être évalués à la somme totale de 2 342 500 € répartie comme suit :

1. Montant des acquisitions foncières

Le montant des dépenses liées aux acquisitions foncières comprend les prix d'acquisition, les indemnités diverses, les frais d'achat, les frais de gestion et de portage ainsi que les frais de remise en état des sols. Ce montant peut être évalué à **960 500,00 €**. Il est ici précisé que l'EPF de la Vendée a d'ores et déjà réalisé une dépense de 485 000 € pour l'acquisition d'une propriété.

Ce montant est détaillé comme suit :

- Acquisitions foncières :	895 000,00 €
- Indemnités de emploi :	47 500,00 €
- Frais notariés	15 000,00 €
- Frais de gestion :	3 000,00 €
Total :	960 500,00 €

Les dépenses liées aux acquisitions foncières seront supportées par l'Etablissement Public Foncier de la Vendée.

Conformément à la convention d'action foncière signée avec la commune de BARBATRE, ces dépenses seront affectées au prix de rétrocession des biens à la commune ou à tout aménageur qu'elle aura désigné pour réaliser le projet.

2. Montant des travaux et autres frais d'aménagement

Le montant des dépenses liées aux travaux et frais d'aménagement peut être évalué à **1 382 000 € HT** répartis comme suit :

Désignation des postes	Montant
Etudes prévisionnelles	20 000 €
Travaux d'aménagement (VRD, espaces verts, ...)	1 132 000 €
<i>Travaux</i>	<i>1 011 000 €</i>
<i>Maîtrise d'œuvre (et autres honoraires techniques)</i>	<i>101 000 €</i>
<i>Géomètre</i>	<i>20 000 €</i>
Autres frais	230 000 €
<i>Frais financiers</i>	<i>80 000 €</i>
<i>Aléas et divers</i>	<i>150 000 €</i>
Total	1 382 000 €

Les dépenses liées aux travaux d'aménagement seront supportées par la commune de BARBATRE ou l'opérateur désigné par elle.